

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Le 12 juin 2024



Objet : Demande d'accès à l'information du 11 juin 2024

██████████,

La présente a pour objet le suivi de votre demande du 11 juin 2024 visant à confirmer *s'il y a appariement entre le dossier du coroner et le dossier d'un défunt au programme Alerte concernant des décès de quatorze personnes*. À partir de la liste fournie par ██████████, il y a appariement pour la majorité des dossiers figurant dans la liste à l'exception des dossiers suivants :

- 2020-05798
- 2020-00185
- 2021-06313
- 2021-04017
- 2021-06820
- 2022-01005
- 2022-02402

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information, vous trouverez ci-joint une note relative à l'exercice de ce recours.

Veillez agréer, ██████████, nos salutations distinguées.

M^e Reno Bernier
Responsable de la Loi d'accès à l'information
et sur la protection des renseignements personnels

RB/ns

p. j.

Québec
Édifice Le Delta 2, bureau 390
2875, boulevard Laurier
Québec (Québec) G1V 5B1
Téléphone : 1 888 CORONER
Télécopieur : 418 643-6174
clientele.coroner@coroner.gouv.qc.ca

Montréal
Édifice Wilfrid-Derome, bureau 11.83
1701, rue Parthenais
Montréal (Québec) H2K 3S7
Téléphone : 1 888 CORONER
Télécopieur : 514 873-8943
www.coroner.gouv.qc.ca

Pour la vie!